

Ordre du jour
Agenda 53

REGLEMENT
BY-LAW 6350

Fermeture d'une partie du lot 206-1873
du cadastre de la Paroisse de Pointe-
aux-Trembles.

Closing of part of lot 206-1873 of
the cadastre of the Parish of Pointe-
aux-Trembles.

A la séance du Conseil de la Ville de
Montréal, tenue le 27 février 1984,

At the meeting of the Conseil de la
Ville de Montréal held on February 27,
1984,

le Conseil décrète:

the Conseil ordained:

1.- Est à l'avenir fermée et discon-
tinuée comme rue cette partie du lot
206-1873 du cadastre officiel de la
Paroisse de Pointe-aux-Trembles, indi-
quée par les lettres N H L M N
sur le plan préparé par monsieur Réjean
Labre, arpenteur-géomètre, le 13 juin
1980, sous le numéro 2717 de ses minu-
tes, dossier numéro 22281.

1.- Shall in the future be closed and
discontinued as a street the part of
lot 206-1873 of the official cadastre
of the Parish of Pointe-aux-Trembles,
as shown by the letters N H L M N on
the plan prepared by Mr. Réjean Labre,
land-surveyor, on June 13, 1980, under
No. 2717 of his records, dossier No.
22281.

Le maire

Le greffier de la Ville

Jean Drapeau

Maurice Bouchard

Pour la Ville de Montréal

Montréal le,

1 MARS 1984